

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Monseigneur Angelin Lovey,
Prévôt du Grand Saint-Bernard

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1952, tome 50, p. 217-221

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Monseigneur Angelin Lovey

Prévôt au Grand Saint-Bernard

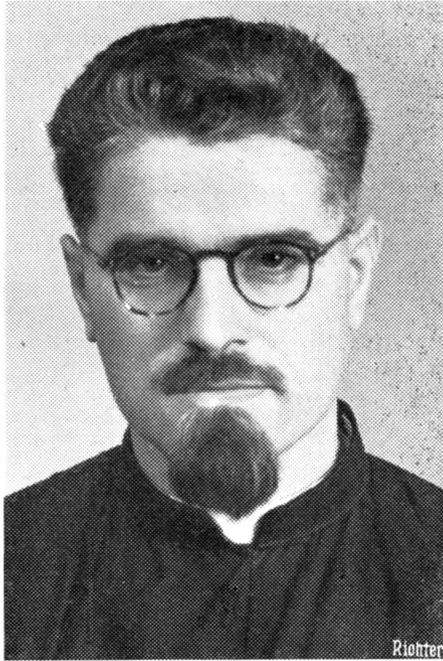
Quelques jours après que Son Excellence Monseigneur Adam eut reçu la consécration épiscopale qui le constituait, dans la plénitude du sacerdoce, pasteur du diocèse de Sion, le Chapitre des Chanoines réguliers du Grand St-Bernard se réunissait, le 15 octobre, dans la résidence prévôtale de Martigny pour lui donner un successeur à la tête de la Congrégation. Le choix des capitulants se porta sur Monsieur le chanoine Angelin Lovey, mais en raison de l'absence de celui-ci qui se trouvait dans les marches missionnaires de l'Eglise, comme aussi par respect pour le Souverain Pontife dont le consentement devait confirmer cette élection, le secret fut imposé sur le choix capitulaire.

Jeudi 4 décembre, M. le chanoine Lucien Quaglia, Prieur de l'Hospice du Mont-Joux et Vicaire capitulaire de la Prévôté, reçut de la Nonciature apostolique de Berne l'avis que Sa Sainteté Pie XII venait de confirmer l'élection de M. le chanoine Lovey.

Né le 16 octobre 1911, au hameau de Chez-les-Reusses, dans la belle et vaste paroisse d'Orsières, le jeune Angelin Lovey vint au Collège de St-Maurice en 1925. Il y suivit régulièrement les cours, de Principes à Rhétorique, se montrant constamment un excellent élève, dont professeurs et condisciples appréciaient le caractère sérieux et aimable tout ensemble. Parmi les élèves de sa volée, se trouvait Maurice Tornay, lui aussi originaire d'Orsières ; des liens de parenté devaient unir leurs familles, et surtout, la vie des deux amis devait présenter bien des similitudes. L'un et l'autre, en effet, revêtirent l'habit des chanoines du St-Bernard, le 25 août 1931, et, ensemble, ils prononcèrent leurs vœux solennels, le 8 septembre 1935. Ils devaient se retrouver encore tous deux au Tibet, où — on ne l'a pas oublié — le chanoine Maurice Tornay paya de sa vie son zèle apostolique en 1949.

M. le chanoine Lovey, qui avait reçu la prêtrise à Sion, le 26 juin 1938, des mains de Monseigneur Bieler, partait dès l'automne suivant pour l'évangélisation des terres lointaines de l'Asie centrale. C'est le 11 novembre 1938 qu'il s'embarqua à Marseille, en compagnie de son confrère, M. le chanoine Henri Nanchen. Durant les jours précédents, les deux partants prirent part au dimanche traditionnel des Missions à Genève, où — nous le savons — ils éprouvèrent une vive joie. Ils voulurent bien consacrer la journée du 2 novembre à l'Abbaye de St-Maurice, qui fut heureuse de saluer ses anciens élèves, de leur témoigner sa sympathie et de leur adresser ses vœux. Monseigneur Burquier se fit l'interprète de la Communauté et formula l'espoir charmant que missionnaires de Mont-Joux et missionnaires d'Agaune, appelés à porter la lumière de la vérité dans la charité du Christ aux portes orientale et méridionale du Tibet interdit, pussent un jour se rencontrer au cœur de ce Tibet, dans la cité mystérieuse de Lhassa... Des cérémonies

touchantes entourèrent le prochain départ des deux missionnaires, soit dans leur Congrégation, soit dans leurs paroisses d'Orsières et de Lens. Le 4 novembre, ils quittaient la Suisse.



M. le chanoine Lovey n'y devait pas revenir jusqu'aujourd'hui. Arrivé le 10 mars 1939 au Yunnan, dans le Tibet chinois, il résida d'abord à Weisi, où il s'appliqua à l'étude de la langue indigène ; puis il se dévoua tour à tour dans des postes divers à Weisi, à Tsechung, à Lomelo et à Patong. Partout, nous disent ses confrères, il se fit apprécier par son zèle, son esprit profondément apostolique, sa bonté et sa maîtrise en face des difficultés et des dangers particulièrement nombreux en ces dernières années. C'est

à lui qu'incomba, si nous ne faisons erreur, le douloureux devoir de rechercher le corps de son confrère et ami, le chanoine Maurice Tornay, tombé dans une embuscade ourdie par des lamas, et de lui donner une sépulture chrétienne. Maintes pages de la revue missionnaire qu'édite la Congrégation du Grand St-Bernard, nous parlent du chanoine Lovey et de son dévouement.

Le 4 janvier 1952, un décret d'expulsion frappa les missionnaires du Grand St-Bernard qui se trouvaient au Yunnan, dans l'immense diocèse de Kangting (c'était avant 1946 le vicariat apostolique de Tatsienlou), dont l'évêque, Monseigneur Valentin, des Missions étrangères de Paris, avait été emprisonné dès le mois d'avril 1951 et vient, à son tour, d'être expulsé en novembre dernier. Concentrés en une résidence forcée, les chanoines du St-Bernard avaient été mis eux aussi dans l'impossibilité d'exercer leur ministère et se trouvaient exposés à tous les dangers. Le décret d'expulsion pris par le gouvernement de Péking, à la suite des bienveillantes démarches de la Légation suisse, apportait donc la délivrance aux captifs, mais leur imposait en même temps le sacrifice de toute leur œuvre. Ils emportent cependant l'espoir que leurs efforts n'auront pas été inutiles pour beaucoup d'âmes, et qu'un jour viendra où la Providence leur permettra de reprendre la tâche interrompue par la persécution.

Arrivés le 12 mars à Hongkong, le chanoine Lovey et ses confrères espéraient pouvoir se rendre au Sikim pour y travailler fraternellement avec les missionnaires de l'Abbaye de St-Maurice qui ont la charge de cette Mission au nord des Indes. Déjà, la revue du Grand St-Bernard avait fait part de ce projet à ses lecteurs, quand il fallut constater que le gouvernement de La Nouvelle-Delhi n'entendait pas laisser pénétrer sur son territoire des personnes

expulsées de Chine et qu'il différât d'accorder les passeports. Devant cette difficulté inattendue, les missionnaires du St-Bernard se sont rendus dans l'île de Formose, pour s'y vouer au ministère, dans l'abandon le plus complet à la volonté divine. C'est là que M. le chanoine Lovey a reçu l'annonce de son élection.

Dès que Monseigneur Lovey sera de retour en Suisse, il recevra la bénédiction abbatiale. Par son intronisation à l'Hospice même du Grand St-Bernard, il prendra possession canonique de la Prévôté. Succédant à Son Excellence Monseigneur Adam, dont la promotion au Siège épiscopal de Sion est un honneur pour toute sa famille religieuse, le nouveau Prévôt reçoit celle-ci accrue et prospère. Outre le vieil Hospice qui demeure son cœur, et celui du Simplon que la volonté de Napoléon, lui a donné, la Congrégation assume depuis le XII^e siècle le pastorat de plusieurs paroisses en Valais. On sait que les chanoines du Grand St-Bernard ont encore étendu le champ de leur activité ces dernières années en reprenant des Dominicains le Collège de Champittet à Lausanne et en coopérant à la fondation d'une Ecole d'agriculture à Aoste.

L'Abbaye de St-Maurice tout entière, et particulièrement les anciens professeurs de celui à qui la grâce de Dieu, la confiance de ses confrères et l'autorité du Saint-Siège confient aujourd'hui le gouvernement de la vénérable Prévôté, expriment à Monseigneur Angelin Lovey leurs félicitations respectueuses et leurs vœux très sincères pour une prélature féconde.

Léon DUPONT LACHENAL